

Convention entre l'Université d'Orléans et le FIPHFP : un engagement renouvelé en faveur de l'inclusion et de l'égalité professionnelle

Vers une université toujours plus inclusive



Ce lundi 12 mai 2025, l'Université d'Orléans et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ont officiellement renouvelé leur convention de partenariat pour une nouvelle période de trois ans.

Cette signature, en présence d'Éric BLOND, président de l'Université d'Orléans, et de Marine NEUVILLE, directrice du FIPHFP, marque une volonté commune de poursuivre et renforcer les actions en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de l'université.

Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité d'une démarche engagée depuis plusieurs années par l'établissement, visant à **favoriser l'accès**, le **maintien dans l'emploi** et l'**évolution professionnelle** des personnels en situation de handicap. Grâce au soutien du FIPHFP, l'Université d'Orléans a déjà mis en place de nombreuses mesures concrètes : aménagements de postes, accompagnements individualisés, actions de sensibilisation, et formation des encadrants.

La nouvelle convention prévoit notamment :

- Le renforcement de la politique handicap de l'Université par une stratégie d'accompagnement individualisé,
- La poursuite des aménagements de postes et des conditions de travail,
- La mise en œuvre de formations spécifiques pour les équipes,
- Le développement de partenariats avec les acteurs du secteur médico-social,
- Des campagnes de communication pour sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la question du handicap.

Ce partenariat renouvelé avec le FIPHFP illustre l'engagement constant de l'Université d'Orléans en faveur d'une **politique inclusive et équitable**. Il vise à garantir à chaque agent, quelles que soient

ses spécificités, les conditions nécessaires à un épanouissement professionnel durable. À travers cette nouvelle convention, l'Université réaffirme sa volonté de bâtir une **Fonction publique plus accessible, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.**

À propos de l'Université d'Orléans



Université pluridisciplinaire

L'**Université d'Orléans** se caractérise par sa pluridisciplinarité avec santé et son ouverture à l'International.

Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) : Droit Economie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques et aussi 1 école d'ingénieurs (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et 1 Département de formation médicale.

Près de 18 000 étudiants étudient sur les campus, répartis sur les 14 sites de l'Université implantés en région Centre Val-de-Loire.

L'Université d'Orléans est largement ouverte à l'International avec 14 % d'étudiants de nationalité étrangère, et près de 90 pays représentés.

Chaque année, près de 500 étudiants orléanais font le choix d'étudier ou d'effectuer un stage dans une des 150 universités ou entreprises partenaires localisées en Europe et hors Europe. Labélisée HRS4R (Stratégie des Ressources Humaines pour les chercheurs) et membre de l'alliance ATHENA Université Européenne, sa vocation internationale n'est plus à démontrer.

Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa Recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche à travers des collaborations étroites avec les équipes de ses 25 laboratoires associés.

Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des adultes contribuent à faire de l'Université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial.

À propos du FIPHFP



Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement,

au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

À propos du groupe Caisse des Dépôts



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact Presse Université d'Orléans

Marieke OBIOLS | 06 89 73 94 71 - communication@univ-orleans.fr

Contact Presse FIPHFP

Véronique BONNET | 06 08 62 33 59 - v.bonnet@agence-cid.fr

Chloé LEMAHIEU | 06 89 57 84 63 - c.lemahieu@agence-cid.fr